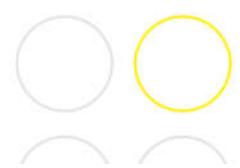


**LIVRET
D'ACCUEIL
DES VISITEURS**

**BIENVENUE CHEZ
GROUPE ALAINÉ**



Nous vous remercions de lire attentivement les règles d'hygiène et de sécurité ci-dessous et de les appliquer durant tout votre séjour dans l'entreprise



SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Respecter le sens de circulation, les places de stationnement attitrées « visiteurs » et les consignes spécifiques affichées sur le site
- S'enregistrer sur le registre des visiteurs à votre arrivée et à votre départ
- Ne pas toucher aux installations ni aux produits chimiques sans autorisation



En cas d'évacuation (incendie, exercice, etc.) :

- Suivre les indications données par le personnel du site et se rendre au point de rassemblement



Si vous êtes témoin d'un accident :

- Appeler le 112 pour donner l'alerte (depuis un téléphone interne ou un portable privé)

En cas de doute, n'hésitez pas à demander des renseignements auprès de votre interlocuteur.

HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Dans l'entrepôt :

- Port obligatoire des EPI



- Interdictions de boire, manger, fumer/vapoter



- Interdiction d'introduire des objets en verre ou en bois

- Interdiction de toucher/manipuler les produits ou les installations sans autorisation préalable

- Obligation de protéger les blessures et les plaies

- Interdiction de maintenir des portes ouvertes

Valable sur l'ensemble du site :

- Porter un gilet fluorescent



- Interdictions générales à respecter



- Interdiction de pénétrer dans les locaux sans autorisation

- Se laver / désinfecter les mains à l'arrivée et à la sortie du site



ENNRIONNEMENT

- Ne pas jeter de déchets au sol et respecter les règles de tri des déchets en vigueur sur le site
 - Éviter le gaspillage (eau, électricité, consommables)
 - Ne pas déverser de liquide ou détritrus dans les égouts
 - Alerter immédiatement un membre du personnel ALAINE en cas de déversement ou épendage accidentel
-

BONNE VISITE CHEZ LOGISTIQUE ALAINÉ

